

---

Type d'intervention	Résolution (art. 33 RCG)
1 <sup>er</sup> signataire	Birbaum Thomas
Cosignataires	Gaillard David Gex-Fabry Romain

*Signatures des cosignataires*



Dépôt au nom d'un groupe      PLR / Doval Manuel

*Signature du Chef(fe) de groupe*

Dépôt au nom d'une commission



*Signature du Président*

---

## Titre

### Sécurisation Route des Neyres-Route du Carro

#### Texte de l'intervention

Conséquemment à la croissance démographique du village des Neyres et des nouveaux projets immobiliers s'y développant, de plus en plus d'utilisateurs empruntent la route d'accès aux Neyres, soit l'axe route des Neyres-route du Carro (axe VS313, route cantonale, commune de Troistorrents et Collombey-Muraz). Cet axe, très étroit, ne permet le passage que d'un véhicule à la fois sur la majeure partie du tracé.

Les places d'évitements sont aussi rares que les zones où deux véhicules peuvent se croiser. Cet axe devient de plus en plus problématique pour les habitants actuels des Neyres et les nouveaux qui viendront s'y établir. Afin de pouvoir s'adapter à la croissance du trafic et de ses habitants, une réflexion sur le réaménagement pour un but sécuritaire est à mener.

#### Conclusion

Par la présente résolution, nous demandons au Conseil municipal et au Service cantonal de la mobilité d'étudier une sécurisation, voire un élargissement par endroit, de l'axe routier menant aux Neyres (axe VS313). Cet axe étant cantonal, sur territoire des communes de Troistorrents et Collombey-Muraz, une discussion avec ces partenaires institutionnels est nécessaire.

Collombey-Muraz, le 20 mai 2024

1<sup>er</sup> signataire :

